

Charte des organisateurs

Principes généraux

L'objectif principal du XXXXXXXXXXXX est de contribuer à la promotion de l'équitation western et à son développement dans les régions du XXXXXXXXXXXX, par l'organisation de concours accessibles au plus grand nombre de cavaliers.

L'association XXXXXXXXXXXXXXXX est l'organisatrice de XXXXXXXXXXXX. La XXXXXXXX organise la finale régionale du challenge XXXXXXX 2007

Règlement

Les épreuves du XXXXXXXX seront organisées dans le cadre de l'AFEW et respecteront les règles définies par le règlement officiel de compétition édité par cette association.

Dans cette optique l'organisateur d'un concours s'engage à :

- Signer la charte des organisateurs du challenge de l'ouest avant toute publicité d'un concours XXXXXXX
- faire juger les épreuves par un juge agréé AFEW
- engager des cavaliers membres effectifs de l'AFEW
- reverser à l'AFEW et à la XXXXXXX une part des engagements : 5 % des engagements à l'AFEW, 5 euros par engagement de cavaliers non membres de la XXXXXXX dans un délai de 8 jours
- communiquer à l'AFEW les résultats par l'intermédiaire des juges le jour du concours et à la XXXXXXX les résultats du concours sous un délai maximum de 8 jours

Donner la possibilité aux concurrents d'acquérir le règlement officiel de compétition AFEW.

Infrastructure

Les organisateurs devront mettre à la disposition des concurrents les équipements suivants :

- Une carrière de show et une carrière de détente avec un sol équestre adapté à la pratique des disciplines western
- Un matériel de trail conforme au règlement AFEW en vigueur comprenant :
 - Une porte sécurisée avec ouvrant fixe ou corde
 - Un minimum de 30 barres type barres d'obstacle
 - Un pont solide et sécurisé (ni clous ni vis ne doivent dépasser de la surface, les bords ne doivent pas être tranchants, la surface doit être plane et non glissante)
 - Un minimum de 9 cônes

Moyens humains

L'organisation d'un show suppose la présence :

- ✓ d'un secrétaire d'épreuve réceptionnant les engagements et distribuant les dossards
- ✓ d'un ring steward (secrétaire du juge) indispensable pour certaines épreuves notamment trail et reining
- ✓ de 3 ou 4 employés de piste pouvant procéder à la mise en place rapide des parcours et comprenant un door man chargé d'appeler chaque concurrent avant son passage et de s'assurer du bon ordre de ceux-ci
- ✓ un speaker suffisamment connaisseur des épreuves pour en assurer l'explication et la promotion auprès du public

Enfin la présence de secouristes professionnels est vivement recommandée ou obligatoire suivant le nombre de spectateurs attendus.

Tarifs

Boxes

Les tarifs des boxes devront être connus et mentionnés sur les fiches d'engagement et non susceptibles de révision. Le prix devra être proportionné à la vocation promotionnelle du Challenge et à la prestation générale offerte en terme d'équipement (prix conseillé de 20 euros pour les boxes non modulaires) .

Engagements

Les prix d'engagement par classe sont fixés par la présente charte et respectés par chaque organisateur :

- classe novice 10 euros
- classe youth 15 euros
- classe amateur 15 euros
- classe open 30 euros (pay back 30 %)

Les pay back devront être payés si possible à la fin du concours ou être effectivement envoyés dans un délai de 8 jours après la fin du concours.

Déroulement du concours

Les horaires des épreuves devront être respectés en particulier l'heure de départ de la compétition le matin.

Les épreuves devront se dérouler dans l'ordre fixé à l'avance par le programme et ne subiront aucune modification sauf cas de force majeure.

Chaque organisateur s'engage à faire des épreuves du XXXXXXXX l'événement prépondérant de la journée .

Règles concernant les chevaux

Les concurrents devront être en mesure de présenter les documents suivants concernant leur équidé : carnet SIRE à jour de vaccinations, responsabilité civile propriétaire pour le cheval. Il est préférable de demander la copie de ces documents dès l'inscription du concurrent.

Responsabilité

Les organisateurs devront prévoir l'assurance de l'événement pour couvrir tout risque d'accident.

Accueil et réservation du juge

L'accueil du juge agréé AFEW doit être fait dans les meilleures conditions. Il convient de prévoir avec lui, au préalable, le mode de transport choisi, les dates et heures précises de son arrivée, ses conditions de prise en charge (coordonnées téléphoniques de la personne qui se charge de son accueil, son hébergement, un plan d'accès détaillé du site du concours si le juge se déplace en voiture ...)

L'organisateur doit réserver le plus tôt possible le juge du concours auprès de l'AFEW.

Epreuves du Challenge

- | | | |
|---------------|----------------|--------------------|
| ■ Showmanship | ■ Horsemanship | ■ Western pleasure |
| ■ Trail | ■ Reining | ■ Barrel |

A, le

L'organisateur du concours
Signature

XXXXXreprésentée par le président XXXXXXXX
Signature

(mentionner le nom complet, l'adresse de l'organisateur, et le lieu de la manifestation si différent)